



HM Government

Réflexions personnelles



**Le très honorable
Dr. Liam Fox, MP**

Candidat au poste de Directeur général de
l'Organisation mondiale du commerce



Le libre-échange est un droit

« Fondamentalement, le libre-échange est un droit. Tout le monde devrait être libre de vendre ses marchandises, ses services et son travail au plus offrant ou d'acheter à qui il veut. Ce principe favorise la diffusion des avantages liés au commerce à tous les niveaux de la société. Mais surtout, le commerce a confirmé son pouvoir de grand libérateur des pauvres du monde entier, mobilisant les forces de la mondialisation pour diffuser la prospérité et sortir de la pauvreté des millions d'habitants. »

Dr Liam Fox MP,

Francfort, le 29 novembre 2016



Le très honorable Dr. Liam Fox, MP

Candidat au poste de Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce

Le choix

Je souhaite que cette élection du DG soit un vrai choix. Ce poste a besoin du meilleur candidat possible, qui doit être capable de réaliser les attentes des pays membres. Une approche orientée « business as usual » ne fera pas l'affaire.

Défenseur engagé depuis toujours du système de commerce multilatéral, j'ai la passion du commerce et de son rôle dans l'évolution positive du développement inclusif et durable. Mon mandat de Ministre du Royaume-Uni, au sein d'une des plus grandes économies du monde et chargé d'un programme de développement respecté, s'est avéré particulièrement enrichissant sur le plan humain. En particulier, il m'a permis de développer une vraie perception des opportunités, mais aussi des frustrations de l'ensemble des pays membres.

Le défi

L'OMC était confrontée à d'importants défis avant la pandémie de Covid-19. Citons entre autres la diminution des volumes d'échanges, les désaccords quant au programme normatif et surtout, la dislocation du consensus multilatéral à l'origine de la création de l'OMC, basé sur la conviction de la capacité des marchés libres de dynamiser le développement et la

prospérité économiques. La pandémie n'a fait que souligner l'urgence avec laquelle ces vents contraires doivent être traités. Il nous appartient de donner l'élan vers la récupération, de réformer l'institution pour veiller à ce que le commerce tienne ses promesses à l'égard de toutes nos sociétés, aux quatre coins du monde.

Notre histoire, notre devoir

Le mot « vision » n'a pas particulièrement la cote en politique à l'heure actuelle. Nous devons pourtant redécouvrir ce sens d'une finalité commune, de l'effort partagé auquel nous devons la création de l'accord du GATT en 1947 et de l'OMC en 1995. Un système de commerce ouvert, libre contribue largement à la diminution de l'indigence sur notre planète depuis une génération. Aujourd'hui, environ un milliard d'êtres humains bénéficient d'un des plus grands accomplissements de l'histoire de l'humanité. Mais la tâche est loin d'être terminée et nos efforts contre la pauvreté et pour l'amélioration du niveau de vie, doivent persister. Il est de notre devoir de veiller à ce que les prochaines générations puissent profiter d'opportunités encore plus porteuses. Il est tout simplement inacceptable, sur le plan économique comme sur le plan moral, que les Nations qui ont profité d'un système de libre-échange érigent aujourd'hui de nouvelles barrières. Elles se rendraient coupables d'avoir retiré l'échelle après en avoir gravi les barreaux.

L'autre possibilité

Si nous nous détournons d'un système de règles, nous fonctionnerons sur les bases d'un système basé sur le pouvoir, selon lequel les économies les plus ouvertes et les plus vulnérables seraient aussi les plus menacées. L'instabilité et les défis à la sécurité en seraient les corollaires. Inquiétant, cet « autre » avenir doit être évité.

L'ordre mondial

L'OMC apporte la notion d'ordre à l'environnement commercial international qui sans elle, serait chaotique. Elle apporte aussi son mécanisme de règlement des différends, un des plus grands éléments à valeur ajoutée de l'Organisation. Il permet à ses membres, toutes tailles confondues, de faire appliquer les règles qu'ils ont négociées.



Règlement des différends

L'opinion selon laquelle l'Organe d'appel doit être réformé est largement consensuelle. L'abus de pouvoir de l'Organe d'appel déstabilise la discipline et l'efficacité du système, qui en conséquence apparaît comme un fardeau et non pas comme une aide aux vraies entreprises. Les jugements doivent défendre les droits négociés avec les Membres et non pas créer des obligations nouvelles. Le travail déjà accompli pour traiter les faiblesses, est une bonne base de nouvelles discussions à ce sujet.

Engagement sexospécifique

L'importance du rôle des femmes dans le commerce est fondamentale. Nous devons veiller à ce que les femmes puissent accéder aux opportunités liées au commerce. Je suis très fier de pouvoir dire aujourd'hui que, tout au long de ma carrière, j'ai défendu l'autonomisation des femmes. Les ministères et institutions du commerce du monde entier sont encore largement dominés par les hommes. Cette situation doit changer. J'ai promis aux adhérents de l'OMC qu'en tant que DG, je veillerais à ce qu'au moins la moitié de l'équipe de hauts responsables de l'Organisation soient des femmes, à toujours faire en sorte qu'elle figure parmi les organisations vigoureusement inclusives et libres de toutes formes de discrimination.

Collaboration avec d'autres organisations internationales

N'oublions pas ce qu'est l'OMC et ce qu'elle n'est pas. Son but premier est de faire en sorte que les règles du commerce international soient respectées, à ce que les différends soient équitablement réglés et à ce que la libéralisation soit accentuée en éliminant des restrictions commerciales coûteuses, superflues et déformantes. L'OMC n'est pas l'OCDE, la Banque mondiale, le FMI, la CNUCED ou les Nations Unies. Elle doit rester focalisée sur ses principaux objectifs.

Il n'en existe pas moins une convergence évidente d'intérêts avec certaines de ces institutions. Nous aurons par conséquent besoin d'une meilleure structure de coopération et de flux de travail communs, pour pouvoir faire du commerce un élément plus efficace de la solution aux défis mondiaux plus généraux que sont, par exemple, le développement, l'égalité des sexes et le changement climatique.

À l'écoute des Membres



Au niveau institutionnel, nous devons apprendre à être mieux à l'écoute des préoccupations de nos Membres. Un trop grand nombre d'entre eux a le sentiment de n'être que mal entendu.

Nous devons également être plus créatifs, plus novateurs dans la manière dont nous travaillons avec nos Membres. Tout en continuant à assurer la liaison avec les acteurs qui coordonnent sur la base de l'emplacement géographique ou de l'évolution du développement, nous pourrions également étudier les moyens de mieux tirer parti du partage de perspectives plus générales sur les obstacles et solutions. À titre d'exemple qu'ils soient en Asie Centrale, en Amérique du Sud ou en Afrique, les Membres des pays sans littoral partagent vraisemblablement plus ou moins les mêmes problèmes commerciaux. Ou encore, un grand nombre des petites îles et économies côtières seront confrontées aux mêmes problématiques, notamment consécutivement aux incidents climatiques graves, qu'elles soient dans le Pacifique, les Caraïbes ou l'océan Indien. Nous devons apprendre à mieux tirer parti de ces perspectives partagées, à mieux construire des solutions communes à nos problèmes communs.

Économies de petite taille et vulnérables

Je suis convaincu que nous pouvons mieux aider les économies de petite taille et vulnérables, en faisant meilleur usage des données dont nous disposons. Par exemple la veille d'un ouragan ou d'un cyclone, un petit État insulaire peut très bien figurer parmi les économies à revenu intermédiaire mesuré sous forme de PIB par habitant, mais parmi les économies à très faible revenu le lendemain. De toute évidence, il serait plus judicieux de se servir des données en continu, selon un cycle quinquennal par exemple, pour atténuer les résultats imprévisibles et perturbateurs que ces événements peuvent faire subir aux Membres concernés. Nous devons constamment chercher des solutions fonctionnelles, afin d'aboutir à une analyse pragmatique et aux informations susceptibles d'être utiles aux Membres de l'organisation, sociétés et entreprises. Nous en tirerions non seulement une base de planification plus stable pour les gouvernements concernés, par le caractère prévisible d'aspects comme celui des préférences commerciales par exemple, mais aussi un environnement beaucoup plus stable pour les investisseurs.



Changement climatique

Il est impératif, pendant la pandémie de COVID-19, que nous ne perdions pas de vue l'autre crise mondiale, celle des défis environnementaux. Certes, nous devons trouver les moyens d'atténuer l'impact des incidents climatiques qui se sont déjà déclarés, surtout par rapport aux économies de petite taille et vulnérables. Mais nous devons aussi nous tourner vers l'avenir et tenter de rapprocher nos politiques de développement, commerciales et environnementales. À titre d'exemple, nous devons veiller à ce que le modèle de développement n'aboutisse pas à des politiques de croissance susceptibles d'éroder nos objectifs climatiques. Autrement dit et surtout, nous devons veiller à ce que les nations en développement puissent accéder aux moyens écologiquement durables de produire de l'électricité à un coût raisonnable. Elles risquent autrement de chercher à le faire à partir de sources de combustibles fossiles. Les Membres pourraient notamment y parvenir en dynamisant davantage les initiatives orientées durabilité, par le biais d'un accord sur les biens environnementaux par exemple ou encore par le travail de structures existantes comme le Comité du commerce et de l'environnement (CCE) de l'OMC.



aujourd'hui qu'à l'époque du lancement du cycle de Doha.

Pour veiller à ce que le commerce profite à tous

La question de savoir comment intégrer au mieux les pays à faible revenu et faire en sorte que les avantages de la croissance soient équitablement distribués, figurait au programme de toutes les réunions des ministres du commerce auxquelles j'ai pu participer. Le partage de la prospérité mondiale implique que les pays en développement, surtout les plus pauvres, soient entièrement intégrés au système international fondé sur des règles. Quand l'OMC a pu tenir ses promesses et là où le commerce a pu s'épanouir, elle a abouti à un niveau de prospérité largement supérieur à celui qu'aurait pu permettre d'espérer n'importe quel volume d'aide internationale.

Construction de ponts

Je compare le rôle de DG à celui d'un constructeur de ponts, chargé de restaurer la confiance pour résoudre le clivage Nord-Sud.

Ne l'oublions pas, les changements de règles n'ont aucun sens si les Membres n'ont pas la capacité de faire du commerce en les respectant. L'Aide pour le commerce compte parmi les éléments critiques du développement. Mes antécédents en la matière sont éloquents. C'est pourquoi pendant mon mandat, l'Aide pour le commerce octroyée par le Royaume-Uni à travers Genève a triplé. Elle dépasse aujourd'hui largement les 100 millions GBP. Elle inclut d'excellents projets comme l'initiative « She Trades » du CCI, qui a si largement contribué à souligner le rapport entre le commerce et l'autonomisation économique des femmes.

Agriculture

Les Membres s'accordent pour dire que l'agriculture compte beaucoup. Les gouvernements ont le devoir fondamental de veiller à ce que leurs citoyens soient nourris. L'agriculture, au même titre que le commerce des produits agricoles, peut figurer parmi nos moyens les plus puissants de réduire la pauvreté. Elle joue également un rôle écologique et culturel prépondérant.

Dans un contexte où un nombre croissant d'habitants de la planète dépend du libre-échange des denrées alimentaires pour lutter contre la famine, nous devons œuvrer pour que le système agricole soit encore plus efficace, plus ouvert. Il s'agit par conséquent de réduire et réformer les subventions qui déforment le commerce et de veiller à ce que les marchés restent ouverts, pour garantir la stabilité des prix et dans une optique de transparence. C'est au moins aussi urgent



Pêcheries

La conclusion de l'accord de pêche reste l'une des tâches les plus urgentes à accomplir par l'Organisation. Veiller à ce que nos efforts contribuent à l'utilisation optimale des ressources mondiales, en adéquation avec l'objectif de développement durable, compte parmi les principes fondateurs de l'OMC. L'importance de l'accord de pêche est existentielle pour certains de nos Membres

figurant parmi les plus petits et les plus vulnérables. Nous devons, pour faire en sorte que les négociateurs commerciaux d'aujourd'hui subviennent aux besoins de la société de demain, placer la durabilité et la qualité de nos océans aux premières lignes de leurs programmes politiques et environnementaux.

Petites et moyennes entreprises

Au cours de ces derniers mois, tous domaines confondus et que leurs économies se classent parmi les groupes développés, en développement ou moins avancés, les Membres m'ont constamment rappelé l'importance de la réussite de leurs petites et moyennes entreprises (PME). À l'échelle mondiale, les PME fournissent actuellement plus de deux tiers des emplois et 80% de nouveaux postes, tendance que l'avenir ne devrait que confirmer.

Pour réussir, les PME ont besoin de trois éléments de base, nommément l'accès aux marchés, l'accès aux capitaux et l'accès aux compétences. L'OMC doit montrer sa pertinence pour l'économie réelle, les emplois réels et la prospérité réelle, en jouant son rôle pour mettre les PME en tête de liste du programme des affaires internationales. Nous le savons, mieux intégrer les PME au commerce international est déterminant pour la croissance inclusive, surtout lorsqu'il

s'agit de soutenir les entreprises détenues par des femmes, tout en veillant à ce que les bénéfices du commerce libre et équitable atteignent les communautés locales et rurales.

Dans cette optique, au poste de DG, j'entends faire en sorte que le Secrétariat ait les moyens de fournir une analyse solide des trois cibles particulières que sont la finance, les compétences et l'accès aux marchés, afin d'aider l'OMC à concrétiser son soutien aux PME. Sous ces trois domaines ciblés, la coordination améliorée veillera à ce que les PME puissent accéder plus facilement aux nombreux volets d'analyse pertinente en cours de réalisation à l'OMC.

Elle favorisera l'engagement sérieux avec les Membres des pays développés, en développement et moins avancés et facilitera le travail, si nécessaire, avec d'autres organisations internationales, pour nous donner les moyens d'être en mesure de mieux soutenir les entreprises qui constituent l'épine dorsale de l'économie mondiale.



Argument moral en faveur du libre-échange

Je crois en l'argument moral en faveur du libre-échange. L'OMC a été fondée sur le principe que les entreprises ne doivent subir aucune forme de discrimination dans le cadre de l'exercice du commerce international. Nous reconnaissons que les gouvernements qui interviennent pour discriminer en faveur de certains citoyens le font aux dépens d'autres. Les groupes qui ont l'oreille du Gouvernement en profitent et au bout du compte le consommateur, la personne dont la voix s'entend le moins et la moins puissante sur le plan politique, subit les conséquences. Ce n'est pas juste. Le commerce est essentiel à la prospérité. Le commerce au-delà des frontières est l'élément vital des entreprises du monde entier. Les petites entreprises sont

particulièrement vulnérables. Les nouvelles barrières commerciales sont le symbole de la victoire des intérêts particuliers sur le libre-choix. C'est non seulement inefficace, c'est aussi injuste.



Lisez la suite



Plateforme de campagne

www.gov.uk/government/news/campaign-hub-uk-nominee-for-director-general-of-the-wto



@LiamFox



Dr Liam Fox MP



@drliamfox



Liam Fox



@drliamfox



HM Government